

Objet: Vente ordinateur portable service mairie - 2022_047

Séance du mardi 22 novembre 2022

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Date de la convocation: 16 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés: Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY
16/11/2022

Absents: Sylvie LACOMBE, Matthieu PJOULAT

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il décide de vendre un ordinateur portable du service administratif de la mairie (marque: AZUS Vivo book 17) .

Pour cela, il souhaite proposer la vente de cet ordinateur au prix net de 300 euros. Une personne souhaite acquérir ce bien et accepte ce montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les prix de vente fixé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 24/11/2022
et publication ou notification du 24/11/2022

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,
S. Gaillard